# Assemblée Générale Élective 2024

## COMITÉ DIRECTEUR REPRÉSENTANT ENTRAÎNEURS

#### QUI PEUT VOTER?

- Licenciés éligibles
- Inscrits sur les <u>listes</u>
  <u>d'électeurs</u> avant le
  11/09/2024
- 1 électeur = 1 voix





#### **QUI PEUT CANDIDATER?**

- Licencié de 18 ans ou plus au
  23/11/2024
- 6 mois d'ancienneté de licence au 11/09/2024
- Éligible à la licence entraîneur depuis au moins 6 mois au 11/09/2024
- Déclaré au contrôle d'honorabilité ou comme encadrant professionnel pour 2024



- Au plus tard le 11/09/2024
- 1 candidat titulaire + 1 candidat suppléant de même sexe
- 1 <u>formulaire</u> par candidature conjointe
- Justificatifs d'éligibilité
- Curriculum sportif
- Présentation des candidats et/ou de leur projet (facultatif)





### SCRUTIN ET RÉSULTATS

- Vote électronique du 12/11/2024 au 23/11/2024
- 1 représentant élu à la majorité simple des suffrages exprimés
- **Suppléant** = candidat associé au candidat élu titulaire

